



DERNIERES NOUVELLES D'ACHRAF

Le dimanche 8 février 2015

Conférence international contre l'intégrisme islamiste à Paris

Le 7 février 2015 - Une conférence internationale intitulée « l'intégrisme islamiste, les racines, les solutions et le rôle du régime iranien » s'est tenue à Paris à l'occasion du 36e anniversaire de la révolution de février 1979 en Iran, sur l'invitation du Comité français pour un Iran démocratique *CFID* et avec la participation de nombreuses personnalités internationales de premier plan.

Maryam Radjavi, Présidente élue de la Résistance iranienne, a livré son analyse de la

situation actuelle en Iran et dans la région. Elle a affirmé que malgré la répression la plus sauvage dont on trouve peu d'exemples similaires dans le monde, le peuple iranien n'avait jamais courbé l'échine devant le régime des mollahs. La stratégie du régime des mollahs sur son programme nucléaire et l'exportation du terrorisme et de l'intégrisme islamiste a échoué. La plus grande défaite du régime, selon elle, était l'échec des attaques et des vastes campagnes pour anéantir la résistance iranienne et porter des coups à son unité et sa solidité. Cette résistance, qui a traversé les épreuves les plus difficiles, forte d'un programme et de plans et de plus de trente années d'expérience de lutte, constitue la solution démocratique à ce pouvoir.

Mme Radjavi a souligné que régime du guide suprême était la source principale qui alimente le terrorisme et l'intégrisme islamiste dans la région. Le premier pas majeur et nécessaire pour s'opposer à l'extrémisme sous couvert de l'islam, était donc de chasser ce régime surtout d'Irak et de Syrie.

Elle a précisé qu'il revenait au gouvernement américain, à l'ONU et à l'Union européenne, conformément à leurs engagements et leurs obligations légales, de faire cesser le blocus du camp Liberty, en particulier le blocus médical, et de déclarer Liberty comme un camp de réfugiés sous l'égide de l'ONU. Les Etats-Unis doivent assurer et garantir la sécurité de Liberty.

Parmi les participants à cette conférence ouverte par **Alejo Vidal-Quadras**, ancien Vice-président du parlement européen se trouvaient notamment **Dominique Lefebvre**, député du Val d'Oise, **Robert Rochefort**, eurodéputé et Vice-président du MoDem, **Nicole Fontaine**, ancienne présidente du Parlement européen, **Jean-Pierre Brard**, ancien député, **Yves Bonnet**, préfet honoraire et ancien directeur de la DST, **Rudy Giuliani**, ancien maire de New York et candidat républicain à la présidence des USA, **Michael Mukasey**, ancien ministre américain de la justice, **Patrick Kennedy**, ancien parlementaire américain, **Lord Alex Carlile** co-président du Comité parlementaire britannique pour la Liberté en Iran, **Carmen Quintanilla**, présidente de la commission des droits des femmes à la Chambre des Députés espagnole, **José María Chiquillio**, porte-parole des affaires étrangères du parti populaire au Sénat espagnol, le sénateur italien **Luigi Compagnia**, le sénateur belge **Pierre Galand**, président de la Fédération humaniste européenne et président de l'Organisation mondiale contre la torture-Europe.





DERNIERES NOUVELLES D'ACHRAF

24ème décès au camp *Liberty* sous le coup du blocus médical

Le 4 février 2015- Ali Salari, 47 ans, membre des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI), est décédé d'un cancer au Camp Liberty en Irak faute d'accès libre aux soins médicaux. Il s'agit du 24^{ème} malade qui sous le coup du blocus médical inhumain imposé à Achraf puis à Liberty a été supplicié à mort.

Le représentant des habitants de Liberty avait demandé depuis un mois son transfert à l'étranger pour y être soigné. Devant la dégradation de l'état du malade, le conseiller juridique de Liberty avait lui aussi à nouveau écrit le 3 février aux autorités onusiennes : « Je voudrais attirer votre attention sur le cas de M. Ali Salari qui souffre de myélomes multiples. Nous demandons d'accélérer son transfert. »

Ali Salari, a rejoint l'OMPI en 1988 et durant les 27 dernières années a lutté sans répit contre le fascisme religieux au pouvoir en Iran.



Musulmans de France s'indignent de la profanation du cimetière d'Achraf

Le 5 février 2015 - Le Comité des musulmans en défense des Achrafiens, CMFDDA s'est indigné de la profanation du cimetière du camp d'Achraf en Irak.

« Cet acte de profanation des tombes représente une grave violation aux principes fondamentaux de la Religion Musulmane, à la tradition arabe, au droit international et aux engagements pris précédemment par le pays d'accueil. L'Irak et ses forces de sécurité présentes sur les lieux ont l'obligation d'empêcher cet acte ignoble, » ont précisé dans un communiqué du CMFDDA le cheikh Khalil Merroun, recteur de la Mosquée d'Evry et président du comité, et le cheikh Dhaou Meskine, co-président du CMFDDA.

« La destruction de ce cimetière qui abrite les corps des membres de la Résistance iranienne suscite notre profonde indignation car il s'agit d'un grand manque de respect aux défunts et aux martyrs, banni dans toutes les religions. Le prophète Mohammed SAW nous a appris l'obligation divine de respecter les tombes. Cette barbarie commise par des forces se réclamant de l'Islam, rappelle la sauvagerie en Syrie, en Irak et ailleurs. Le massacre de la population sunnite, dans pas mal de villages et villes au moyen orient par les milices organisées ne peut servir ni la paix ni la stabilité de cette région. Cependant, une question se pose : d'où trouve ses racines ce degré de haine qui n'épargne pas les tombes des résistants ? La réponse est que l'intégrisme et le terrorisme aveugles deviennent l'outil de répression d'un pouvoir qui n'a plus aucune dignité. Il craint les morts comme il craint les vivants. Est ce que le message fort des morts adressé aux pouvoirs les fait trembler, d'où la décision de ces derniers de détruire les tombes!? »

Le comité demande au gouvernement irakien de respecter ses engagements et de ne plus permettre la poursuite et la persécution contre les Achrafiens aujourd'hui emprisonnés au camp *Liberty*. Il demande également la levée du blocus contre *Liberty* et l'arrêt des restrictions médicales.

Le CMFDDA a appelé l'ONU et le gouvernement américain à honorer leurs engagements en ce qui concerne la protection de la vie, des biens et le bien-être des résidents de *Liberty* afin que leur dignité ne soit touchée.





DERNIERES NOUVELLES D'ACHRAF

La justice française confirme le non-lieu pour la Résistance iranienne

Le 6 février 2015 - La cour d'appel de Paris a confirmé jeudi le non-lieu dont ont bénéficié les Moudjahidine du peuple dans une enquête ouverte en 2001 par la justice antiterroriste française, ont annoncé les avocats du groupe d'opposition iranien.

En septembre, le juge Marc Trevidic avait rendu une ordonnance de non-lieu général. Mais l'unique partie civile restant dans le dossier, un Iranien, avait interjeté appel de cette décision.

Me William Bourdon, un des avocats de l'Organisation des Moudjahidine du peuple iranien (OMPI), avait dénoncé une instrumentalisation de la justice française par les services iraniens, assurant que ce ressortissant iranien était en fait décédé depuis neuf ans.

"La cour rejette l'appel formé au nom d'une personne décédée, soulignant la tentative scandaleuse de manipuler la justice française", se sont félicités

dans un communiqué les avocats du Conseil national de la résistance iranienne, Mes William Bourdon, Thierry Lévy, Bernard Dartevelle, Marie-Laure Barré et Louis-Marie de Roux.

Ils ont dit leur intention de porter plainte pour tentative d'escroquerie au jugement.

En 2001, la justice antiterroriste française avait lancé une enquête visant l'OMPI, marquée notamment par une spectaculaire opération policière en 2003 dans leur base du Val-d'Oise. Ils avaient aussitôt dénoncé une instrumentalisation d'une justice sacrifiée à leurs yeux sur l'autel des relations politiques et commerciales avec l'Iran.

Dès 2011, le magistrat Marc Trévidic avait renoncé à toute incrimination terroriste dans ce dossier, ne poursuivant son enquête que pour des délits financiers présumés susceptibles d'avoir été commis par neuf des 24 personnes initialement mises en examen. Mais il a finalement également ordonné un non-lieu sur ce point. *AFP*

L'interdiction depuis plus de 2 mois d'entrée de l'essence au camp *Liberty*

Le 3 février 2015- L'interdiction qui frappe l'entrée de l'essence au camp Liberty en Irak est entrée dans son troisième mois. Ces neuf dernières semaines, pas même un litre d'essence n'est entré dans le camp. Ces trois dernières années, l'essence que les habitants ont achetée et faite entrer dans le camp a servi à un nombre limité de services publics et de véhicules de transport. Ces véhicules servent à la distribution des repas et aux déplacements des malades, des blessés et des handicapés incapables de se déplacer sur le gros gravier et les sols dénivelés du camp.